



Maison des Sports

29, boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans

Tél. 02 52 19 21 17 - Email : comite.tennisdetable@maison-sports72.fr

Site internet : www.pingsarthe.org

Bureau Directeur du lundi 18 avril 2016 à 20 heures au Comité

Présents :

Emmanuel Marzin, Alain Piron, Stéphane Brard, Gérard Gaignon, Benoît Bodereau, Michel Vigneron, Patrick Gaudemer, Bruno Gausseran.

Excusés :

Florian Bureau, Jean-Pierre Elain, Fabrice Tollet, Jean-Marc Plard.

Secrétaire de séance : Gérard Gaignon

Infos du Président :

. Soirée du Mérite : jeudi 26 mai au Comité

. AG de la FFTT : dimanche 15 mai 2016

E. Marzin ne pourra pas s'y rendre. Le Comité de la Sarthe sera excusé.

. Demande du club Asgm pour Clara Beaudron :

En septembre prochain, Clara doit rentrer au Pôle Espoir Régional à Nantes. Budget conséquent pour cette jeune joueuse (16500 euros avec participation importante de la Ligue). Le club de l'Asgm sollicite une participation du Comité.

Accord de principe du Bureau Directeur pour une aide. Le montant sera arrêté plus tard par la nouvelle équipe.

. Section sportive scolaire :

Effectifs pour la rentrée 2016-2017 : 6 joueurs inscrits à ce jour.

Budget prévisionnel 2016-2017 :

La Commission des Finances s'est réunie le 21 mars 2016.

Quelques éléments importants à rappeler :

1) Recrutement et formation de Quentin Bataille (club de Mézières-sur-Ponthouin) :

Recrutement en contrat d'avenir (CDD temps plein 3 ans) à compter de mai 2016. Formation Dejepts à Nantes (2 jours/semaine) sur une année. Coût total de la formation + frais annexes : 12600 euros pris en charge par l'OPCA Uniformation. Participation de l'intéressé aux frais de restauration. L'Etat rembourse par ailleurs une part du salaire (base 75% du Smic). En dehors de ses temps de formation, Quentin sera mis à la disposition des clubs et/ou du Comité pour l'encadrement de stages.

2) La baisse des subventions publiques (CNDS) :

CNDS Etat : nouvelle baisse annoncée (-20% pour 2016) soit environ 15000 euros.

(Pour mémoire : 18900 en 2015 et 21000 en 2014).

CNDS clubs : baisse identique annoncée

Pour anticiper ces baisses et éviter des augmentations trop brutales, proposition d'augmenter la part CD des licences d'1.50 euro/licence et d'en inscrire le produit dans une provision.

3) Les principales charges :

- . Salaires et charges (compris Quentin et Etienne Tourteau pour 14h/semaine)
 - . Formation Dejeux pour Quentin
 - . Frais de déplacement : 10500 euros pour les 4 éducateurs (Guillaume, Etienne, Quentin et Etienne Tourteau) qui interviendront dans les clubs.
 - . Aide au développement : 12000 euros (dont 3000 euros pour les clubs en complément du CNDS Etat).
- A noter à ce sujet : 17 dossiers clubs déposés en 2016 contre 23 en 2015
Réduction de certains coûts de fonctionnement
Provision de 4444 euros pour anticiper la baisse des subventions publiques.

4) Les principaux produits :

- Mise à disposition des éducateurs dans les clubs : 49900 euros ;
- Subventions : CNDS 15000 euros ; Conseil Départemental : 20000 euros ; Ligue : 8000 euros
- Partenariat/mécénat : 9000 euros
- Produit des licences : 55350 euros
- Compétitions : 28300 euros
- Participations Uniformation + Etat/formation et salaire Quentin : 25600 euros

5) Tarifs pour 2016-2017 :

Les propositions :

- Licences promo et tradi : + 1.50 par licence ;
- Championnat jeunes : différencier tarif pour équipes à 3 et 2 joueurs : 25 et 15 euros ;
- Mutations : la part « Comité » sera fixée après connaissance de la « part fédérale ».

Assemblée Générale (élective) du Comité :

Vendredi 3 juin 2016 salle des Fêtes de La Suze

- . Une visite de la salle va être programmée.
- . Le diaporama sera préparé par Fabrice : documents à lui remettre pour le 16 mai
- . Convocation des clubs : ordre du jour + documents annexes envoyés vers le 10 mai
- . Dossier clubs (administratif, tarifs, etc...) : sur clé USB remise à l'AG.

Tour des Branches :

. Partenariat/mécénat :

Mise en place d'une prime spécifique pour les salariés :

Le partenariat/mécénat : ressource annuelle importante au budget (près de 10 000 euros).
3 salariés (Guillaume, Etienne Surand et Fabrice) sont missionnés pour la recherche de partenariat avec temps spécifique hebdomadaire imparti.
Le Bureau Directeur a souhaité soutenir ces salariés et les encourager par l'attribution, à compter de 2016-2017, d'une prime annuelle spécifique établie sur le principe suivant :
Base brute sur le résultat des contrats passés au cours de l'exercice ;
Taux applicables : 12.5 % sur nouveaux contrats et 7.5 % sur contrats renouvelés.
Prime soumise à cotisations sociales, non exclusive d'autres primes éventuelles.
Cette proposition sera soumise pour validation au prochain Comité Directeur.

Crédit Mutuel agence de Pontlieue :

Vendredi 22 avril à 18h30.

Dans le cadre du partenariat et à l'occasion de l'AG de cette caisse : animation et démonstration avec les jeunes sarthois qualifiés pour le Championnat de France.

Soirée des Partenaires :

Date et lieu retenus : vendredi 24 juin vers 19h à Papéa

Invitation de tous les partenaires et des membres Elus (sortants et nouveaux) du Comité Directeur. Budget alloué : 700 à 800 euros.

. Commission sportive :

1) Modification des règlements sportifs pour 2016-2017 :

Championnats Seniors/Féminin/Jeunes/Corpo.

2) Championnat Corpus : réflexion à mener sur l'évolution de cette compétition.

3) Tops de rentrée et Tournoi du Comité : en septembre 2016

Ces deux compétitions seront couplées : même date et même site : tournoi le samedi et Tops le dimanche.

Pour le tournoi : partie sportive (engagements et organisation sportive) au compte du Comité ; partie matérielle (installation salle et buvette) au compte du club recevant.

Modifications règlements, organisation Tops et Tournoi : soumis pour validation au prochain Comité Directeur.

Pour rappel : les décisions à valider lors du Comité Directeur du 9 mai 2016 :

Budget 2016-2017 ;

Tarifs 2016-2017 (licences, championnat jeunes, mutations) ;

Règlements sportifs 2016-2017 ;

Prime spécifique salariés/partenariat ;

AG du Comité du 3 juin 2016 : ordre du jour

Le Président

E. Marzin

Le Secrétaire de séance

G. Gaignon